

2OHMS
Société à responsabilité limitée au capital de 4 000 euros
1 ALL DES POIRIERS 26 800 MONTISON
RCS ROMANS 833 429 939

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

(Extrait du PV de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 29/06/2026 de l'exercice clos le 31/12/2025)

Décision - Affectation du résultat de l'exercice

La Collectivité des Associés approuve la proposition de la Gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2025 s'élevant à 4.623 euros de la manière suivante :

- Distribution de dividendes : 4.623 euros

Prélèvement sur le poste Autres réserves

Nous vous proposons de prélever sur le poste Autres réserves la somme de 15.377 € au titre de distribution de dividendes.

Distribution de dividendes

La distribution totale de dividendes est égale à 20.000 euros soit un dividende par part égal à 50 euros.

Soit, pour chaque associé :

- Vincent DELORME à hauteur de 50 % : 10.000 €
- Ludovic RODET à hauteur de 50 % : 10.000 €

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31/12/2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 20.000 euros.

La Collectivité des Associés prend acte que :

- Depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 31,40%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 18,6% de prélèvements sociaux,
- Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- tout associé personne physique peut demander à être dispensé du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu lorsqu'il appartient à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il a en outre été rappelé à tout associé que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Il a été enfin rappelé à la Collectivité des Associés qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- À prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- À cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Indication au titre des dispositions de l'article 158 du Code général des impôts (en € et par part).

La Collectivité des Associés prend acte qu'au cours des trois derniers exercices de la Société, il a été procédé aux distributions de dividende suivantes :

Date de clôture concernée	Montant par part	Montant total distribué	Montant éligible à l'abattement*	Montant non éligible à l'abattement*
31/12/2024	50 €	20 000	20 000	Néant
31/12/2023	75 €	30 000	30 000	Néant
31/12/2022	50 €	20 000	20 000	Néant

* Réfaction de 40 % mentionné au 2^{ème} du 3 de l'Article 158 du Code Général des Impôts

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme par la Gérance

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

SARL 2OHMS

1 Allée des Poiriers
26800 MONTISON

APE : 4321A
Siret : 83342993900014

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Capital souscrit non appelé I				
Frais d'établissement II				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	990	990		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillages indus.	12 266	7 743	4 522	5 903
Autres immobilisations corporelles	42 894	34 413	8 481	11 482
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	200		200	200
Prêts				
Autres immobilisations financières	560		560	560
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ III	56 910	43 146	13 763	18 145
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises	20 560		20 560	26 065
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés	81 259		81 259	114 488
Autres créances	9 665		9 665	16 655
Charges constatées d'avance	716		716	440
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	205 150		205 150	201 691
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	317 350		317 350	359 340
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	374 260	43 146	331 114	377 485
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an				

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Capitaux propres		
Capital (dont versé) 4 000	4 000	4 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserve légale	400	400
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	208 689	206 768
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	4 623	31 922
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES I	217 713	243 089
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS II		
Emprunts et dettes (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 662	15 453
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 625	41 818
Dettes fiscales et sociales	19 820	30 527
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	54 294	46 597
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES III	113 401	134 395
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif IV		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à IV)	331 114	377 485
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

Certifié conforme à l'original

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	498 690		498 690	627 615
Montant net du chiffre d'affaires	498 690		498 690	627 615
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			1 122	20
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I			499 812	627 635
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises			212 043	272 245
Variation de stocks (marchandises)			5 505	4 364
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (1)			69 634	83 907
Impôts, taxes et versements assimilés			12 328	15 070
Salaires			130 359	151 792
Cotisations sociales			57 462	56 293
Dotations aux amortissement sur immobilisations			6 519	6 090
Dotations aux dépréciations sur immobilisations				
Dotations aux dépréciations sur actif circulant				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			293	9
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II			494 143	589 769
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			5 670	37 866
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée		III		
Perte supportée ou bénéfice transféré		IV		
Produits financiers				
Produits financiers de participation (2)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)			35	36
Autres intérêts et produits assimilés (2)				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produit des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS V			35	36

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)	586	744
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES VI	586	744
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-551	-708
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	5 118	37 158
Produits exceptionnels VII		
Charges exceptionnelles VIII		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats IX		
Impôts sur les bénéfices X	495	5 236
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	499 848	627 671
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	495 224	595 750
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	4 623	31 922
(1) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier	7 263	7 263
(2) Dont produits concernant les entités liées		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

Certifié conforme à l'original



Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Article R. 123-195 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 331 114 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 4 623 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2014-03, actualisé du règlement 2022-06).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

Application du règlement ANC n°2022-06

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, dans sa version consolidée intégrant les modifications issues du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement vise à moderniser la présentation et la lecture des états financiers, notamment par :

- la redéfinition du résultat exceptionnel ;
- la suppression des comptes de transferts de charges ;
- l'évolution de la nomenclature et de la présentation de certains postes du bilan et du compte de résultat ;
- la clarification de certaines règles de classement comptable.

L'application de ces nouvelles dispositions a principalement eu un impact sur la présentation des comptes annuels, sans incidence sur le résultat net ni sur la situation nette de l'entreprise.

Conformément aux principes de comparabilité et de permanence des méthodes, les données relatives à l'exercice précédent ont fait l'objet des reclassements nécessaires afin d'être présentées selon les nouvelles règles issues du règlement ANC n°2022-06.

Suppression des transferts de charges

Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06, les comptes de transferts de charges (comptes 791, 796 et 797) ont été supprimés à compter du 1er janvier 2025.

Les opérations précédemment enregistrées dans ces comptes sont désormais comptabilisées directement en diminution des charges concernées ou, le cas échéant, dans le poste de produits approprié selon leur nature.

Cette évolution conduit à une modification de la présentation du compte de résultat, sans incidence sur le résultat net de l'exercice ni sur les capitaux propres.

Les données comparatives de l'exercice précédent ont été retraitées afin d'assurer la cohérence et la comparabilité des états financiers.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2025, la société a perçu une indemnité d'assurance qui a été comptabilisée dans le compte 758700 en remplacement du compte 791000.

Redéfinition du résultat exceptionnel

Conformément au règlement ANC n°2022-06, la définition du résultat exceptionnel a été recentrée sur les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel. Ne sont désormais classés en résultat exceptionnel que les éléments présentant un caractère significatif et non récurrent, sans lien direct avec l'exploitation normale et courante de l'entreprise.

En conséquence, certains produits et charges antérieurement comptabilisés en résultat exceptionnel ont été reclassés en résultat d'exploitation ou en résultat financier, selon leur nature.

Cette nouvelle définition a entraîné une modification de la présentation du compte de résultat, sans incidence sur le résultat net de l'exercice ni sur les capitaux propres. Les données comparatives ont été retraitées afin d'assurer la comparabilité des exercices.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2024, les amendes et pénalités avaient été comptabilisées dans le compte 671200.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2025, ces amendes et pénalités sont désormais comptabilisées dans le compte 658200.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- Constructions 10 à 50 ans,
- Agencements et aménagements des constructions 10 à 20 ans,
- Installations industrielles 5 à 10 ans,
- Matériel et outillage 5 à 10 ans,
- Matériel de transport 4 à 5 ans,
- Mobilier de bureau 10 ans,

Pour les biens amortis selon le mode dégressif ou faisant l'objet d'un amortissement exceptionnel, la quote-part excédant l'amortissement linéaire est comptabilisée en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	990			990
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	990			990
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	11 687	579		12 266
Autres immobilisations corporelles	41 336	1 559		42 894
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	53 022	2 138		55 160
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	200			200
Prêts				
Autres immobilisations financières	560			560
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	760			760
TOTAL GÉNÉRAL	54 772	2 138		56 910

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	2 138			2 138		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	2 138			2 138		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL						

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement ou fourchette retenue	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires			990			990
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			990			990
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillages industriels			5 783	1 960		7 743
Autres immobilisations corporelles			29 854	4 559		34 413
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			35 638	6 519		42 156
Immobilisations financières						
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
TOTAL GÉNÉRAL			36 628	6 519		43 146

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	6 519				
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	6 519				

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	560		560
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	81 259	81 259	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	395	395	
Impôts sur les bénéfices	5 193	5 193	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 758	2 758	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	1 319	1 319	
Charges constatées d'avance	716	716	
TOTAL	92 200	91 640	560
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Commentaires : néant



Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine	11 683	3 978	7 705	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	27 625	27 625		
Personnel et comptes rattachés	1 946	1 946		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 514	2 514		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	15 360	15 360		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	53 790	53 790		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	504	504		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	113 422	105 717	7 705	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 791			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Commentaires : néant

 Charges à payer

Charges à payer inclues dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	100	5 499
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	100	5 499

 Détail des charges à payer

Charges à payer inclues dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	99.57	5 499.18
438600 Charges sociales - charges à payer	99.57	5 499.18
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	99.57	5 499.18

 Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	395	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	395	

 Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	395.00	
439000 Organismes sociaux - produits à recevoir	395.00	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	395.00	

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits :	- D'exploitation		
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL			

Charges constatées d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Charges :	- D'exploitation	716	440
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		716	440

Commentaires : néant